Image not found or type unknown

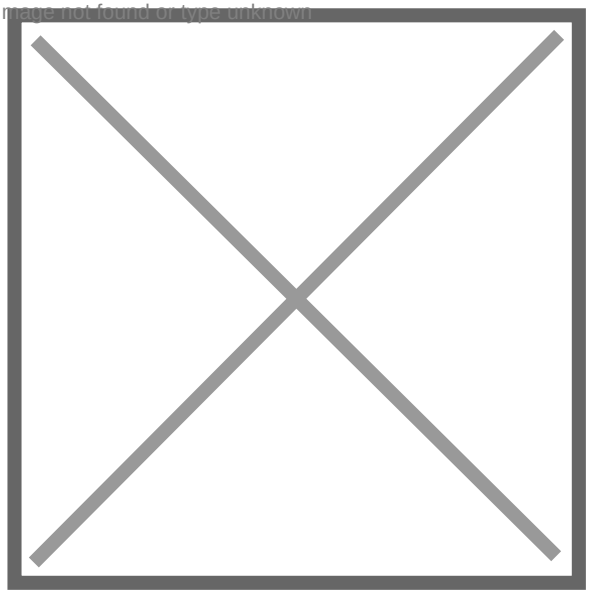

Bonjour maitre vol d une auxiliaire de vie au domicile de ma mere

Par **songe17**, le **21/08/2008** à **21:43**

Bonjour maitre, au nom de ma mère atteinte d une longue maladie (cancer en phase terminal, elle est immobilise et en hospitalisation a domicile). dernièrement vole par l auxiliaire de vie(que nous avions contracte a travers un association). affaire ; cf Nice matin du 20/08, prise sur le faite l auxiliaire de vie a vole 4280 euro, après interrogatoire a la police elle avoue mais seulement 2300, comment pourrait on récupérer le reste? si c est toutefois possible. j ai aussi entendu dire que l association qui emploi cette auxiliaire de vie aurait une responsabilité et éventuellement devrait rembourser puisqu elle emploi? donc j aimerai si possible avoir un avis juridique.(la somme dérobée et une somme que mes sœurs mon frère et moi économisions depuis environ 5 ans en vue des frais de décès de notre mère,,on fait une cagnottes,,)
je vous prie d agréer maitre, mais sincères salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés